

F Annexes

Quand un groupe social cumule le savoir, le pouvoir et l'argent - La bourgeoisie intellectuelle, une élite héréditaire

par Pierre Rimbert, in : *Le Monde Diplomatique*, août 2020.

La société, lit-on souvent, serait divisée entre les 1 % les plus riches et les 99 % restants. Mais ce résumé-choc évacue les inégalités liées aux diplômes. Et dissimule le rôle joué par la bourgeoisie intellectuelle, qui, même lorsqu'elle sert les 1 %, aime se représenter dans le camp des opprimés. Cette couche sociale issue de la « méritocratie » transmet ses privilèges à ses descendants, comme l'aristocratie d'autrefois.

À l'été 1957, le sociologue anglais Michael Young arpente une plage du Pays de Galles. Longtemps chercheur au sein du Parti travailliste britannique, dont il a rédigé le manifeste de 1945, il a depuis pris la tangente. Sur le sable, il rumine : onze éditeurs ont refusé son dernier manuscrit. Soudain, il aperçoit au bord de l'eau un couple d'amis, s'arrête, évoque avec eux ce texte dont personne ne veut. Coïncidence, ses acolytes éditent des livres d'art ; et décident d'inclure l'ouvrage à leur catalogue. Son titre : *L'Ascension de la méritocratie* (1). Avec ce terme bricolé à base de latin et de grec, Young anticipe les sarcasmes. Cinq cent mille exemplaires écoulés en quelques années font entrer « méritocratie » dans le langage courant.

Au prix d'un gigantesque malentendu.

Car l'ouvrage de Young, rédigé dans le sillage de 1984, de George Orwell, et du *Meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley, dépeint une dystopie : le cauchemar d'un monde moderne dirigé « non pas tant par le peuple que par les gens les plus intelligents ». Le gouvernement des intellectuels, en somme. L'action se situe au début de l'année 2034, et le narrateur, un sociologue boursoufflé, résume avec enthousiasme la transformation de la société britannique du XXe siècle en une tyrannie exercée par les diplômés de l'enseignement supérieur. Au prétexte d'une « égalité des chances », les hiérarchies s'échelonnent désormais en fonction de l'intelligence ; l'ordre social se perpétue par l'école, qui transmute les privilèges de classe en « dons » et « mérites ». « Les talentueux, jubile le narrateur, ont eu l'occasion de s'élever au niveau qui correspond à leurs capacités, et les classes inférieures ont donc été réservées aux moins capables. » Ainsi légitimé, le régime honore ses héros. « Les rangs des scientifiques et des technologues, des artistes et des enseignants ont gonflé. Leur éducation a été ajustée à leur haute destinée génétique. Leur pouvoir de faire le bien a été accru. Le progrès est leur triomphe ; le monde moderne, leur monument. »

Pour un Sartre, cent managers dociles

Dans cette envolée, c'est la composition du gouvernement des « intelligents » qui retient l'attention : des professionnels indifféremment littéraires ou scientifiques chargés de produire des connaissances, de reproduire l'élite, d'administrer l'État et les entreprises. En France, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) les rassemble dans la catégorie « Cadres et professions intellectuelles supérieures ». On y trouve pêle-mêle directeurs des ressources humaines et préfets, notaires et astronomes, journalistes et magistrats, publicitaires et chirurgiens-dentistes. Nulle autre catégorie socioprofessionnelle n'a vu ses effectifs croître aussi vite depuis la parution du livre de Young. Incarnations sociologiques des sociétés « postindustrielles » tournées vers le savoir, ils étaient 900 000 en 1962 (4,6 % de la population active française) ; ils sont aujourd'hui plus de 5 millions (18 %).

Sortie des écoles et des universités les plus sélectives, la fraction supérieure de ce groupe représente 5 à 10 % des populations actives occidentales. Elle inclut les fameux 1 % les plus riches, mais les

déborde largement. C'est de cette intelligentsia opulente qu'il sera question ici. Qu'ils exercent comme professions libérales ou qu'ils peuplent le sommet de l'organisation des entreprises, ces individus prospères perçoivent chaque mois les dividendes de leur capital éducatif et culturel. Ils détiennent le pouvoir de prescrire, « savent de quoi nous souffrons et délivrent de précieux diagnostics », ironise l'essayiste américain Thomas Frank (2). Peut-être les nommerait-on « intellectuels » si, depuis l'affaire Dreyfus, l'appellation n'avait pris le sens qu'on lui connaît.

La légende célèbre en l'intellectuel non seulement le créateur et le dépositaire du savoir, mais également l'adversaire de l'ordre établi, suivant le célèbre exemple donné par Jean-Paul Sartre, interrogé le 15 août 1967 par Radio-Canada : un physicien nucléaire demeure un « technicien du savoir pratique » aussi longtemps qu'il contribue à développer la bombe atomique et devient un intellectuel sitôt qu'il proteste contre elle. Mais combien compte-t-on de Sartre, de Simone de Beauvoir et de Pierre Bourdieu face aux millions de managers, juristes et urbanistes dociles ? Le mythe survit pourtant, car les professions intellectuelles écrivent l'histoire de tous les groupes sociaux, y compris la leur. Et c'est peu dire qu'elles se passent la pommade. Maîtresses dans l'art d'universaliser leurs intérêts, elles peuvent même réagir à une baisse des crédits dans leurs secteurs en lançant un « appel contre la guerre à l'intelligence », comme ce fut le cas en France en février 2004.

Alors que la dislocation de la paysannerie, la révolte des « gilets jaunes » ou la précarité des auxiliaires de vie sociale sont analysées dans le débat public à l'aide de catégories génériques comme « les agriculteurs », « les ouvriers », « les services à la personne », les classes les plus instruites se dépeignent dans leur délicate singularité, détaillent leurs courants de pensée, polissent leurs désaccords. « Tout se passe comme si une forme de matérialisme la plus rudimentaire était habituellement appliquée à l'étude des classes populaires, tandis que les subtilités théoriques destinées à sauver l'autonomie du sujet étaient réservées aux classes cultivées », a résumé le sociologue Jean-Claude Chamboredon (3). Il faut, pour rétablir l'équilibre, considérer les intellectuels non plus comme une série d'individus uniques, mais comme un groupe social.

Si l'histoire retient souvent le rôle progressiste des couches lettrées — savants encyclopédistes, avocats révolutionnaires, écrivains séditieux, « hussards de la République »... —, elle minimise leur implication dans les épisodes les moins glorieux. « Vichy fut, plus qu'aucun autre groupe social, la création d'experts et de membres des professions libérales, rappelle l'historien américain Robert Paxton. Et juger Vichy, c'est juger l'élite française (4). » Le rôle des intellectuels au sein des systèmes de domination s'enracine dans le temps long et les sociétés précapitalistes. Dans l'Occident médiéval, le haut clergé religieux, détenteur du monopole d'accès aux écritures, légitime le pouvoir des propriétaires fonciers et possède lui-même un quart des terres ; les juristes devenus conseillers et vizirs forment ensuite le soubassement administratif de l'État royal (5).

En Chine impériale (221 avant J.-C.-1911), « la classe des fonctionnaires-lettrés (ou mandarins) — couche infime quant à son nombre, omnipotente quant à sa force, son influence, sa position, son prestige — est le seul détenteur du pouvoir, le plus grand propriétaire, observe le sinologue Étienne Balazs. Elle possède tous les privilèges, et d'abord celui de se reproduire : elle détient le monopole de l'éducation (6) ».

Le cas de l'Inde précoloniale invite également à relativiser les vertus intrinsèquement progressistes qu'on prête parfois au savoir : le système des castes, violemment inégalitaire, repose en grande partie sur la domination exercée par des intellectuels, les brahmanes, qui jouissent d'une prérogative exclusive d'accès au savoir sacré. « Ce sont eux, et non les rois, les princes ou les soldats, les seigneurs fonciers ou les bourgeois, qui assurent dans cette société une forme particulièrement opératoire de "domestication des masses" », écrit la chercheuse Isabelle Kalinowski (7), traductrice

d'Hindouisme et bouddhisme, la minutieuse enquête du sociologue Max Weber publiée en 1916-1917.

L'ère capitaliste n'a pas transformé la nature de ce travail ; elle en a en revanche changé la forme, à mesure que la révolution industrielle et l'expansion de l'enseignement renforçaient le poids des diplômés et accentuaient l'hétérogénéité du groupe : la domestication des masses, et d'une large fraction des diplômés eux-mêmes, s'opère au nom de la rationalité économique et des « compétences » validées par l'État qu'exige sa mise en œuvre.

Les premières analyses qui dépeignent les intellectuels comme une nouvelle classe sociale fondée sur le monopole du savoir et aspirant au pouvoir apparaissent au XIXe siècle, en même temps que les vastes fonctions publiques diplômées, les premières grandes administrations d'entreprises puis les partis ouvriers centralisés (8). Saint-Simon (1760-1825) rêve d'un ordre dominé par les savants et les industriels (les abeilles) qui renverraient à leur vanité la noblesse et le clergé (les frelons). De l'autre côté du Rhin, l'État moderne imaginé par Georg Wilhelm Friedrich Hegel repose sur les fonctionnaires éclairés qui formeraient selon le philosophe une « classe universelle » (Principes de la philosophie du droit, 1821).

Quelques décennies plus tard, dans ses Écrits contre Marx, Mikhaïl Bakounine s'insurgera contre la perspective d'un État socialiste : « Tout cela exigera une science immense et beaucoup de têtes débordantes de cervelle. Ce sera le règne de l'intelligence scientifique, le plus aristocratique, le plus despotique, le plus arrogant et le plus méprisant de tous les régimes. » Un « socialisme des intellectuels » plutôt qu'un pouvoir ouvrier, comme le déplore en 1905 un autre anarchiste, Jan Wacław Makhański, dans La Banqueroute du socialisme du XIXe siècle.

« En finir avec les idéologies »

Ces « têtes débordantes de cervelle » ne possèdent pas les moyens de production, mais un savoir qu'elles monnaient aux propriétaires, lesquels leur délèguent la supervision des affaires, le contrôle des producteurs et l'organisation du travail, le soin d'accroître la productivité par la technique. Mais l'école les produit en surnombre, et le socialiste Karl Kautsky analyse, en 1892, le processus d'inflation-dévaluation des diplômes chez les travailleurs du savoir : « Ceux qui se destinent à un emploi public doivent attendre pendant des années, souvent pendant une dizaine d'années, avant d'obtenir un poste inférieur, mal rétribué. Chez les autres le chômage et le surmenage alternent. (...) »

Bientôt, un seul caractère distinguera ces prolétaires des autres salariés : nous voulons dire leurs prétentions » (Le Programme socialiste). Classe dominante en devenir ou prolétariat mobilisable contre l'ordre qui les déclasse, la représentation que les diplômés se font d'eux-mêmes oscille depuis un siècle et demi entre ces deux destinées qui, dans la réalité, coexistent à tout instant.

Quand Young rédige L'Ascension de la méritocratie à la fin des années 1950, le thème des intellectuels comme classe dominante resurgit, avec cette fois une tonalité plutôt positive. À l'Est, le système éducatif soviétique produit des millions d'ingénieurs et de cadres administratifs surdiplômés, entraînant une « poussée vers le haut des éléments sociaux les plus instruits (9) ». À l'Ouest, l'organisation scientifique de la production industrielle lancée dans les années 1920 par Frederick Taylor et dopée durant le New Deal de Franklin D. Roosevelt atteint sa vitesse de croisière. Une intelligentsia chargée de coordonner et de planifier des circuits économiques tentaculaires prolifère : la « technostructure », décrite par l'économiste John Kenneth Galbraith dans son livre Le Nouvel État industriel (1967).

Dans cette néobourgeoisie cultivée se recrutent à la fois la base sociale de la Nouvelle Gauche contestataire et celle de l'administration Kennedy, ces brillants diplômés qui penseront la guerre au Vietnam. Au-delà de leurs inclinations politiques, ils nourrissent une même défiance vis-à-vis des

extrêmes, du collectivisme, du traditionalisme. L'idée d'« en finir avec les idéologies » s'impose d'autant plus spontanément à leurs yeux qu'elle prélude au gouvernement des experts, c'est-à-dire à la démultiplication de belles carrières ouvrant aux intellectuels la possibilité de monnayer leurs compétences scolaires.

Et, tandis que la fraction radicale du groupe brûle les derniers feux des années 1968, une cohorte d'économistes, juristes, journalistes engage l'offensive qui conduira au « Grand Bond en arrière » libéral — et à la création de centaines de milliers de postes de hauts cadres grassement rémunérés par les institutions financières (10). Jusqu'à la fin des années 1970, pourtant, domine la conviction que « la nouvelle classe est la force la plus progressiste des sociétés modernes ; elle est au centre de toute émancipation humaine possible dans un avenir prévisible », comme l'écrit en 1979 le sociologue Alvin Gouldner dans un ouvrage retentissant (11).

Vingt ans plus tôt, Young se montrait moins optimiste.

Car, à mesure qu'on en feuillette les pages, L'Ascension de la méritocratie vire au cauchemar. Le gouvernement des classes cultivées, qui a installé les plus brillants enfants du monde ouvrier à des postes de pouvoir pour dévitaliser l'opposition, n'est plus désormais composé que d'experts. La masse des non-diplômés rendus « inemployables » par les prodiges de l'« automatisation » — déjà ! — se voit enrôlée de force comme personnel domestique des intellectuels. « Une fois que tous les génies sont parmi l'élite, et tous les crétins parmi les ouvriers, que signifie l'égalité ? », interroge le narrateur.

Dans la fiction de Young, le gouvernement des intellectuels parvient à maturité au début du XXI^e siècle. Nantie de privilèges en nature — appartements confortables, dîners de gourmets, vacances somptueuses —, la classe éduquée scolarise ses enfants dans des établissements distincts et ne se reproduit désormais plus qu'en son sein. « L'élite est en passe de devenir héréditaire ; les principes de l'hérédité et du mérite se rejoignent », observe le narrateur, vaguement inquiet de la tournure des événements. Mais l'histoire ne s'arrête pas là...

En attendant d'en découvrir l'épilogue, il faut admettre que le monde dystopique exposé dans cette socio-fiction écrite il y a plus de soixante ans ressemble furieusement au nôtre. Aux États-Unis comme en Europe, un fossé sépare la petite minorité des diplômés des cycles supérieurs longs et sélectifs (5 à 10 % de la population des pays occidentaux) et les autres.

L'accent mis ces dernières années sur l'opposition entre les 99 % de la population et les 1 % les plus riches détourne l'attention du groupe plus large qui bénéficie depuis un demi-siècle de la compétition méritocratique, et sans lequel les 1 % ne peuvent ni installer ni perpétuer leur domination. Si cette vision de la lutte des classes présente l'avantage pour les méritocrates qui la popularisent de se placer eux-mêmes dans le camp des opprimés, aux côtés des femmes de ménage, elle oblitère deux phénomènes cruciaux identifiés par Young dans sa fable d'anticipation : le monopole du pouvoir politique détenu par les intellectuels, et le caractère de plus en plus héréditaire de leur domination.

La démocratie des diplômés

Pour justifier la création de l'École libre des sciences politiques — qui deviendra Sciences Po —, le professeur Émile Boutmy fit, en 1871, cette déclaration restée célèbre : « Contraintes de subir le droit du plus nombreux, les classes qui se nomment elles-mêmes les classes élevées ne peuvent conserver leur hégémonie politique qu'en invoquant le droit du plus capable. Il faut que, derrière l'enceinte croulante de leurs prérogatives et de la tradition, le flot de la démocratie se heurte à un second rempart fait de mérites éclatants et utiles, de supériorités dont le prestige s'impose, de capacités dont on ne puisse pas se priver sans folie (12). » Un siècle et demi plus tard, feuilletter un

trombinoscope politique ferait presque oublier que les postes de député, de chef d'État ou de gouvernement ne requièrent formellement aucun diplôme.

Auteurs d'une enquête sur les dirigeants politiques de six pays européens (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni), Mark Bovens et Anchrit Wille confirment que les régimes représentatifs actuels s'apparentent à « des démocraties de diplômés ». « Les diplômés du supérieur en sont venus à dominer toutes les institutions et arènes politiques, qu'il s'agisse des partis, des Parlements et des cabinets, des groupes de pression, des lieux de délibération ou même des consultations sur Internet » (13). En 2016, 100 % des ministres belges et allemands étaient passés par l'enseignement supérieur, comme 95 % des ministres français. Au Royaume-Uni, 60 % des ministres sortaient des universités d'élite d'Oxford ou de Cambridge. Or, observent les chercheurs, « les citoyens non diplômés du supérieur représentent environ 70 % de l'électorat ». Du reste, l'excellence académique produit-elle vraiment des élus plus efficaces, des parlementaires plus perspicaces ?

La question — ô surprise — ne passionne pas les universitaires, et les rares travaux existants relèvent que les politiciens diplômés « ne sont pas plus assidus, ne contribuent pas davantage à la production parlementaire et ne sont pas plus réélus (14) ». On objectera avec raison que le phénomène n'est pas nouveau. Et c'est justement le problème : les démocraties naissantes avaient promis un gouvernement « par et pour le peuple » fondé sur l'instruction universelle.

Comment se perpétue la domination d'une petite couche de savants-dirigeants quand l'université usine sans relâche des armées d'aspirants ? Depuis le début du XIXe siècle, la proportion de diplômés du supérieur est passée de moins de 1 % de la population adulte aux États-Unis et en Europe à environ 35 %.

Pour maintenir la barrière, il suffit d'élever le niveau en instaurant de nouveaux obstacles culturels et financiers, infranchissables non seulement pour les moins instruits, mais également pour les diplômés surnuméraires. Aux États-Unis, les tamis combinés du savoir et de l'argent assurent un tri social si performant que, comme l'avait pressenti Young, la crème des méritocrates se reproduit désormais de génération en génération, à la manière d'une classe dominante héréditaire. Tous les diplômés ne sont pas riches, mais presque tous les riches sont diplômés : en 2017, 98,4 % des Américains qui gagnaient plus de deux fois et demi le salaire médian annuel — soit 94 300 dollars (83 500 euros) — avaient un diplôme supérieur ou égal au bachelor (équivalent de la licence mais en quatre ans). Plutôt que des titres de noblesse, les parents transmettent d'abord à leur progéniture les titres universitaires les plus prestigieux et les plus onéreux, à l'instar des milliardaires de la Silicon Valley qui destinent leur fortune à des fondations philanthropiques et leurs enfants à Stanford ou Harvard.

Typiques de la bourgeoisie éclairée du XIXe siècle, l'indolence, les dépenses ostentatoires, le placement des enfants en nourrice se sont retournés en pratiques opposées : la fine fleur des intellectuels cossus travaille d'arrache-pied et engloutit une part croissante de ses revenus et de son temps dans l'instruction, le bien-être, la culture, la santé de sa descendance. Nounous bilingues, crèches d'élite à 50 000 dollars annuels, leçons particulières d'éveil aux beaux-arts dès 3 ans, puis maternelles avec enseignement de langues étrangères et des sciences ne retenant que 5 % des candidatures (celles, notamment, rédigées par un consultant embauché à cet effet par la famille), le développement précoce du « capital humain » justifie tous les investissements.

En 2014, explique la sociologue Elizabeth Currid-Halkett, « les 1 % les plus riches ont dépensé 3,5 fois plus dans l'éducation qu'en 1996 (en valeur absolue et en part des dépenses). Et 8,6 fois plus que la moyenne nationale (15) » ; les 5 % s'inspirent de leur exemple. Ces frais de reproduction dynastique, qui comptent également ceux du précepteur (auquel les familles plus décidées attachent un assistant personnel), les écoles privées dont la fréquentation implique de résider dans un quartier huppé, les

voyages culturels, l'enseignement du violon et autres pratiques distinctives recommandées pour accéder enfin à Harvard, Yale, Princeton ou Stanford, où les seuls droits d'inscription varient entre 40 000 et 70 000 dollars par an, atteignent des montants colossaux — en 2019, le revenu annuel médian des ménages s'élève à 63 700 dollars. Pour les 1 % les plus riches, estime le professeur de droit Daniel Markovits, le surcroît de dépenses éducatives par rapport à une famille de classe moyenne équivaut à un héritage d'environ 10 millions de dollars (9 millions d'euros) par enfant. « Le mérite est une escroquerie, tranche-t-il. Et toute une civilisation résiste à cette conclusion (16). »

Ces chiffres ne reflètent que la partie émergée de l'iceberg. Car la transmission du capital culturel débute dès la naissance sous la forme de temps d'attention parental, en particulier celui des femmes. Les intellectuelles, explique Currid-Halkett, passent deux à trois fois plus de temps que les autres à jouer avec leurs nouveau-nés et à les instruire. Elles les allaitent plus fréquemment et plus longtemps, convaincues que cette pratique accroît les capacités cognitives, au point que le métier de « consultant en lactation » connaît un essor. À 3 ans, un rejeton de profession libérale a entendu en moyenne vingt millions de mots prononcés par un humain de plus qu'un enfant issu d'un autre milieu ; son vocabulaire est 49 % plus diversifié. En engageant dans le rapport à leurs descendants une intention éducative qui prélude à celle des enseignants, les parents développent leur sensibilité émotionnelle, leur concentration, leur discipline.

« À ses 18 ans, un enfant de riche aura reçu cinq mille heures d'attention de plus qu'un enfant de classe moyenne sous forme d'histoires lues, de conversations, d'événements culturels, d'entraînement sportif, etc., précise Markovits. (...) Au même âge, un enfant de classe moyenne sera resté cinq mille heures de plus devant un écran qu'un enfant de riche. » La ségrégation de la « classe créative » se traduit également sur le plan spatial, quand les ménages cumulant toutes les ressources se regroupent dans certains quartiers de métropoles progressistes et ouvertes qui procurent un style de vie plus sain, un réseau social plus étendu et de meilleures chances de réussite que celles des 90 % d'Américains les moins riches (17). « Les investissements massifs de l'élite dans l'éducation, observe Markovits, ont porté leurs fruits.

Le fossé scolaire entre les étudiants riches et pauvres dépasse aujourd'hui celui qui séparait Blancs et Noirs en 1954 », l'année où la Cour suprême a rendu inconstitutionnelle la ségrégation raciale à l'école. « L'inégalité économique produit aujourd'hui une inégalité éducative plus grande que ne le fit l'apartheid américain. » À l'abri derrière le rempart des formes éducatives exigeantes qu'ils instituent en norme à travers la presse et la culture, les intellectuels les plus prospères jugeront avec mépris les parents forcément moins ouverts, moins progressistes, moins généreux qui n'observent pas les mêmes rites culturels, sociaux et alimentaires. Et feront tomber le verdict : « Ils n'avaient qu'à faire des études », injonction qui résume à elle seule le volet « social » des programmes libéraux.

On aurait tort toutefois d'associer la vie des élites méritocratiques à un long fleuve tranquille. Le darwinisme social qui écarte d'emblée la plupart des élèves issus de familles pauvres place également les enfants de riches dans un état de concurrence incessante. De la surcharge scolaire dès 3 ans aux journées de douze heures comme associé d'un cabinet d'avocat, les méritocrates s'aperçoivent à leurs dépens que le capital, même culturel, a besoin du travail — le leur ! — pour produire du profit. Cette aliénation à des entreprises souvent dépourvues d'utilité sociale, qui érigent l'autodestruction par épuisement en critère d'excellence professionnelle, incite une fraction, minuscule mais croissante, à faire défection pour se reconvertir dans l'artisanat, l'humanitaire et, plus rarement, le lancer de pavés. Pareil sursaut reste l'exception. Une fois l'entrée assurée dans un établissement d'élite, le destin est tracé.

Aux États-Unis, la moitié des étudiants des douze universités les plus prestigieuses descend des 10 % des ménages les plus riches. En France, la sécession de la bourgeoisie cultivée n'a pas atteint ce degré. D'abord, parce que la part des revenus détenue par ce dernier décile stagne depuis le début

des années 1970 alors qu'elle a augmenté de 13 % outre-Atlantique. Ensuite parce que les enfants de familles aisées expérimentent fréquemment une phase de précarité en début de carrière, ce qui ne les incite pas à reconnaître un quelconque « privilège » de classe quand bien même ils détiennent la ressource rare qui, avec la propriété, structure la hiérarchie sociale : de bons titres scolaires. Enfin, le faible coût de l'enseignement supérieur français contraste avec les frais exorbitants exigés en Amérique.

Pourtant, l'exclusivisme bourgeois des établissements d'élite n'en est pas moins prononcé : l'École nationale d'administration (ENA) compte 6 % d'ouvriers et d'employés alors que ces catégories représentent plus de la moitié de la population active. Quant à Polytechnique, 1,1 % de ses élèves ont un parent ouvrier, contre 93 % un parent cadre ou de profession intellectuelle supérieure (18). Cet apartheid méritocratique s'accroît depuis les années 1950. On mesure le paradoxe d'une institution fondée sur la promesse d'universaliser le savoir et devenue à mesure de son expansion le centre de tri chargé de séparer les 10 % qui domineront tous les autres (19).

« Blanchir notre argent par nos vertus »

Les heureux élus se reconnaîtront-ils dans cette description de l'écrivain américain Matthew Stewart, publiée en 2018 dans les colonnes distinguées du magazine *The Atlantic* ? « Nous, les 9,9 % (...), nous nous promenons en jeans et T-shirts hérités de nos débuts soi-disant modestes. Nous préférons signaler notre statut en parlant de nos corps nourris bio, des exploits de notre progéniture et de la rectitude écologique de nos quartiers. Nous avons compris comment blanchir notre argent par nos vertus supérieures. Surtout, nous avons appris à transmettre tous ces avantages à nos enfants. » Et Stewart résumait d'un trait la vérité objective que les cadres et professions intellectuelles s'évertuent à nier : « Nous faisons tourner la machine qui transfère les ressources des 90 % vers les 0,1 %. Nous avons été heureux de prendre notre part du gâteau » (20). Si, dans les sociétés occidentales, la couleur de peau blanche et le genre masculin constituent assurément des privilèges dont la reconnaissance progresse, l'appartenance à la minorité la plus instruite en est un autre, mais dont les bénéficiaires relativisent volontiers l'existence.

L'emprise croissante des intellectuels prospères a profondément reconfiguré le paysage politique occidental. Après la seconde guerre mondiale, les populations les moins diplômées et les moins riches votaient majoritairement pour les partis de gauche, ainsi qu'une petite fraction des professions intellectuelles liée au secteur public. Cette coalition s'est désintégrée. Socialistes, démocrates, Verts forment depuis les années 1990 des « partis de diplômés » largement désertés par les classes populaires, comme l'ont analysé Frank et, après lui, Thomas Piketty. Pour la première fois, en novembre 2016, non seulement les Américains les plus instruits, mais aussi les plus fortunés ont majoritairement voté démocrate. Ouvriers et employés quittent le jeu électoral ou ventilent leurs suffrages vers des partis qui, s'ils ne représentent pas leurs intérêts économiques, se définissent contre les élites libérales. « Si l'on veut comprendre la montée du "populisme", écrit Piketty, il n'est pas inutile de commencer par analyser cette montée en puissance de "l'élitisme" (21). »

Cette ligne de fracture fait figure de don du ciel pour les commentateurs impatientes de liquider les clivages qu'ils jugent dépassés. « Dans de nombreux pays, explique l'hebdomadaire libéral *The Economist* (6 juin 2020), le vieux clivage gauche-droite, fondé sur l'économie, a été remplacé par un clivage libéral-conservateur qui repose sur la culture. » Mais, loin de s'exclure, la culture et l'économie s'additionnent. En France, la détention d'un master reste étroitement corrélée à l'origine sociale : en 2017, 40 % des actifs nés d'un parent exerçant une profession libérale étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 ou d'une école de type ingénieur, contre moins de 4 % des enfants d'ouvriers qualifiés du secteur logistique. Le gouvernement des intellectuels cossus s'inscrit dans le cadre d'une lutte de classes on ne peut plus traditionnelle.

La vague de « morts par désespoir » (suicide, alcool, drogue) aux États-Unis en fournit l'illustration tragique : selon les chercheurs Anne Case et Angus Deaton, ce surcroît de décès estimé à 600 000 entre 1999 et 2017 au sein de la population blanche âgée de 45 à 54 ans concerne presque exclusivement les non-diplômés. Depuis 1990, leur taux de mortalité a crû de 25 %, alors que celui des titulaires d'un bachelors a diminué de 40 %. « Pour les sans-diplôme, le niveau de souffrance, de mauvaise santé et de troubles mentaux augmente tandis que la capacité à travailler et à socialiser diminue. L'écart se creuse également en matière de revenus et de stabilité familiale. Un bachelors est devenu le principal marqueur du statut social (22). »

Dans sa dystopie rédigée soixante-dix ans plus tôt, Young ne disait pas autre chose. Mais son ouvrage s'achève sur une note optimiste. En mai 2033 éclate un puissant mouvement « populiste » déclenché par les femmes, écartées de la redistribution des pouvoirs méritocratiques au profit des hommes. « Pour la première fois, une minorité dissidente de l'élite s'est alliée aux classes inférieures, jusqu'alors si isolées et si dociles », écrit le narrateur prétentieux de Young, sans préciser si les contestataires portaient des gilets jaunes.

Des troubles éclatent. Les employés d'un magasin de luxe ravagent leur établissement. On retrouve le ministre de l'éducation éventré. Une grève générale s'organise pour le 1er mai 2034, la première depuis plus de quarante ans. Déboussolé, le narrateur soudain moins infatué table sur un essoufflement rapide du mouvement. Son récit s'interrompt subitement. Sur le manuscrit, une note laconique de l'éditeur indique qu'il n'a pas survécu à l'insurrection.

-
- 1) Michael Young, *The Rise of the Meritocracy, 1870-2033. An Essay on Education and Equality*, Thames and Hudson, Londres, 1958.
 - (2) Thomas Frank, *Pourquoi les riches votent à gauche*, Agone, Marseille, 2018.
 - (3) Jean-Claude Chamboredon, «La délinquance juvénile, essai de construction d'objet», *Revue française de sociologie*, vol. 12, no 3, Paris, 1971.
 - (4) Robert Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, Seuil, Paris, 1973 (éd. originale : 1972).
 - (5) Pierre Bourdieu, *Sur l'État, Seuil/Raisons d'agir*, Paris, 2012.
 - (6) Étienne Balazs, *La Bureaucratie céleste. Recherches sur l'économie et la société de la Chine traditionnelle*, Gallimard, Paris, 1968.
 - (7) Isabelle Kalinowski, «“Ils ne songent pas à désirer le nirvana”. La sociologie des intellectuels dans *Hindouisme et bouddhisme* de Max Weber», dans Johan Heilbron, Rémi Lenoir et Gisèle Sapiro (sous la dir. de), *Pour une histoire des sciences sociales*, Fayard, Paris, 2004.
 - (8) Cf. Lawrence Peter King et Ivàn Széleányi, *Theories of the New Class. Intellectuals and Power*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 2004.
 - (9) Marc Ferro, préface à la nouvelle édition de *La Révolution de 1917*, Albin Michel, Paris, 1997.
 - (10) Cf. Serge Halimi, *Le Grand Bond en arrière*, Fayard, Paris, 2004.
 - (11) Alvin Gouldner, *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*, Macmillan, Londres et Basingstoke, 1979.
 - (12) Dominique Damamme, «Genèse sociale d'une institution scolaire. L'École libre des sciences politiques», *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 70, Paris, 1987.
 - (13) Mark Bovens et Anchrit Wille, *Diploma Democracy. The Rise of Political Meritocracy*, Oxford University Press, 2017.
 - (14) Nicholas Carnes et Noam Lupu, «What good is a college degree? Education and leader quality reconsidered», *The Journal of Politics*, vol. 78, no 1, Chicago, 2016.
 - (15) Elizabeth Currid-Halkett, *The Sum of Small Things*, Princeton University Press, 2017.
 - (16) Daniel Markovits, *The Meritocracy Trap. How America's Foundational Myth Feeds Inequality, Dismantles the Middle Class and Devours the Elite*, Penguin Press, New York, 2019.
 - (17) Lire Benoît Bréville, «Quand les grandes villes font sécession», *Le Monde diplomatique*, mars 2020. Cf. également Richard V. Reeves, *Dream Hoarders. How the American Upper Middle Class Is Leaving Everyone Else in the Dust*, Brookings Institution Press, Washington, DC, 2017.
 - (18) Cf. pour les États-Unis : Raj Chetty et alii, «Income segregation and intergenerational mobility across colleges in the United States», NBER Working Papers, février 2020. Et, pour la France, Pierre François et Nicolas Berkouk, «Les concours sont-ils neutres? Concurrence et parrainage dans l'accès à l'École polytechnique», *Sociologie*, vol. 9, no 2, Paris, 2018.
 - (19) Cf. Emmanuel Todd, *Où en sommes-nous? Une esquisse de l'histoire humaine*, Seuil, Paris, 2017.

(20) Matthew Stewart, « The birth of a new american aristocracy », *The Atlantic*, Washington, DC, juin 2018.

(21) Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, Seuil, Paris, 2019.

(22) Anne Case et Angus Deaton, *Deaths of Despair and the Future of Capitalism*, Princeton University Press, 2020.

Quelques considérations budgétaires plus techniques

À notre époque et dans les pays plus ou moins démocratiques, on cite quelques principes des finances publiques que l'on retrouve mentionnés jusque dans des articles de quotidiens¹. Ces principes ont un caractère à la fois économique, financier et juridique. Ils concernent avant tout le budget et sa "construction" avec les indications précises quant aux recettes et dépenses de l'État telles qu'elles sont prévues et proposées par le gouvernement. Les entités fédérées belges appliquent les mêmes principes et procèdent d'une même façon via leurs gouvernements et parlements respectifs.

En effet, le budget est élaboré par le gouvernement (le pouvoir exécutif) et présenté au Parlement (le pouvoir législatif). Celui-ci l'examine et le vote. Sous l'égide du ministre des Finances et de ses "inspecteurs de Finances", chaque département ministériel l'exécute. Ainsi s'opère la politique budgétaire. La section législative du Conseil d'État est compétente pour analyser la légalité de certains projets de loi, de décret ou d'ordonnance avant leur vote. La Cour des Comptes n'examine pas les textes proprement budgétaires mais contrôle leur exécution. En France, les pratiques sont similaires.

L'annualité

Le budget n'est valable qu'un an. Chaque année, la Chambre des Représentants vote le budget. Les impôts en faveur de l'État sont aussi votés annuellement. Les règles qui les établissent n'ont force que pour un an, sauf si elles sont renouvelées. Les recettes et dépenses des services d'administration générale de l'État afférentes à chaque année budgétaire sont prévues et autorisées par des lois annuelles. L'année budgétaire commence au 1^{er} janvier et se termine au 31 décembre de la même année. L'exercice comptable (comptabilité générale) et l'année budgétaire (comptabilité budgétaire) coïncident avec l'année civile.

Afin de permettre au pouvoir exécutif (le gouvernement) de réaliser sa mission avec une relative souplesse, un certain nombre de dérogations à la règle de l'annualité ont été prévues. En cas de "gouvernement démissionnaire et mis en affaires courantes", celui-ci peut ~~ainsi~~ demander à la Chambre de lui accorder les douzièmes provisoires. Il s'agit en fait du budget de l'année précédente, éventuellement indexé, et divisé en douze parties - une par mois. Cette pratique est fréquente en Belgique, puisque les crises gouvernementales sont tout aussi fréquentes et de longue durée.

La spécialité

La Chambre des Représentants arrête les crédits de chaque programme budgétaire. Chaque dépense correspond à un poste budgétaire spécifique. Les ministres ne peuvent engager ou liquider aucune dépense au-delà des crédits ouverts par la loi en faveur de chacun d'eux ou au-delà des autorisations conférées par le Conseil des ministres. Ils ne peuvent augmenter, par des ressources particulières, les crédits destinés à leurs différents services...

¹ Source : Service Public Fédéral Budget et Contrôle de la Gestion.

La Cour des Comptes veille à ce qu'aucun article des dépenses du budget ne soit dépassé et qu'aucun transfert (entre articles budgétaires) ne se produise. La Cour des Comptes a un accès permanent et direct aux imputations budgétaires. Elle informe, sans délai, le ministre compétent, le ministre du Budget et, le cas échéant, la Chambre des Représentants de tout dépassement ou transfert de crédits qu'elle constate.

L'unité du budget

Chaque année, le Chambre des Représentants arrête la loi des comptes et vote le budget. La règle de l'unité exige que toutes les dépenses et toutes les recettes de l'État soient reprises dans un seul document et qu'elles soient soumises en même temps à l'autorité budgétaire pour approbation. Il ne peut exister qu'un seul budget de l'État. Ce budget doit regrouper les recettes et les dépenses de tous les services de l'État, sans exception. Cette règle, qui apporte « la clarté et la sincérité », a toujours été considérée comme nécessaire pour garantir une gestion saine des finances publiques. Le budget de l'État est présenté sous forme de deux documents budgétaires distincts : le budget des "voies et moyens", déjà explicité, et le budget général des dépenses.

La généralité ou l'universalité

Toutes les recettes et dépenses de l'État doivent être portées au budget et dans les comptes. Les ministres ne peuvent accroître, d'aucune ressource particulière, le montant des crédits alloués pour les dépenses de leurs services respectifs. La règle d'universalité comporte essentiellement l'interdiction de procéder à des compensations entre certaines recettes et certaines dépenses. Une telle façon de procéder aboutirait à ce que seul le solde de l'opération figure dans le budget.

La non-affectation des recettes

Les recettes globales sont destinées aux dépenses globales. Il s'agit d'une conséquence logique du principe d'universalité qui implique que les recettes globales, perçues par le Trésor pour le compte de l'État, constituent une seule masse qui, sans distinction de source, couvre les dépenses globales de l'État. Toutes les recettes forment une masse où elles perdent leur individualité et de laquelle sont déduits les fonds nécessaires aux dépenses, sans qu'il ne soit possible de déterminer quelle recette particulière a permis d'effectuer telle ou telle dépense.

Parfois, la tendance existe de confondre la règle de non-affectation avec la règle d'universalité. L'universalité consiste à inscrire séparément au budget toutes les dépenses et toutes les recettes, sans procéder à des compensations entre elles. Le principe de non-affectation interdit d'utiliser certaines recettes pour couvrir certaines dépenses, alors que les unes et les autres sont inscrites au budget. L'universalité interdit de procéder à des compensations comptables alors que la non-affectation interdit les liaisons juridiques entre recettes et dépenses.

L'unité de caisse

Toute entrée de fonds dans les caisses de l'administration générale est centralisée sur le compte du Trésor. Aucune sortie de fonds ne peut se faire sans l'intervention du ministre des Finances, sauf les exceptions établies par la loi. La règle d'unité de caisse découle, tout comme celle de la non-affectation des recettes, du principe d'universalité du budget. Une

seule caisse centralise toutes les entrées de fonds et pourvoit aux dépenses des différents services, sous l'autorité du ministre des Finances et au cœur de cette autorité qu'est le service du Trésor.

La publicité

Chacun, chaque citoyen-ne a le droit de consulter le budget. En Belgique, le budget est élaboré sous la forme d'une loi. À cet effet, le gouvernement dépose chaque année deux projets de loi (recettes et dépenses) à la Chambre des Représentants. Composés de plusieurs centaines de pages, ces projets sont discutés en séance publique (tant en commission qu'en plénière) et votés ensuite. Enfin, ils sont publiés au Moniteur belge. Cette procédure s'applique également aux comptes (le résultat final du budget). Les divers médias contribuent aussi largement à la publicité des budgets.

Produits dits dérivés

On peut lire dans Wikipédia : À l'origine, les produits dérivés ont été créés pour permettre aux entreprises de se couvrir contre différents types de risques financiers. Le premier a été le risque de cours des matières premières. Par exemple, un fabricant de confiture s'engage sur un prix constant sur l'année, il ne peut donc pas répercuter les fluctuations du prix du sucre sur celui des pots de confiture. Quand il détermine le prix de vente de ses pots, il doit donc faire l'hypothèse d'un prix moyen du sucre pour la suite de l'année. S'il achète son sucre au prix du marché pendant le reste de l'année, il peut alors rencontrer deux situations :

- Si le prix réel est en dessous de ses prévisions, il augmente ses marges. Il fait une rentrée d'argent inattendue ;
 - Mais si le prix réel augmente cela entraîne des problèmes qui risquent d'affecter le processus industriel. Dans le pire des cas, on peut imaginer qu'il n'ait plus assez d'argent pour acheter le sucre au prix du marché et qu'il soit obligé de stopper sa production. Les risques spéculatifs sont donc très asymétriques pour notre fabricant de confiture :
 - En positif : une rentrée d'argent non prévue.
 - En négatif : un blocage potentiel de la production.
- Il serait donc préférable pour le fabricant de laisser ce risque spéculatif à d'autres. C'est ce qu'il peut faire en achetant par exemple, au 1^{er} janvier, des options d'achat de sucre (dans cet exemple) pour chacun des mois de l'année, l'assurant ainsi de compenser ses pertes si le prix du sucre augmentait au-dessus des prévisions. Une autre utilisation courante est le risque de change, par exemple pour une fonderie, qui achète la tonne de fonte en dollars et vend des pièces mécaniques en euros.

WOLFGANG STREECK, THE FOURTH POWER?, IN: NLR, N° 110, March–April 2018.

Like blood in Goethe's *Faust*, money 'is a very special fluid'. It circulates in the body political-economic, whose sustenance depends on its liquidity. [1] And it is surrounded by mystery. In fact, money is easily the most unpredictable and least governable human institution we have ever known. Allegedly invented as a general equivalent, to serve as an accounting unit, means of exchange and store of value, it has over time penetrated into the remotest corners of social life, constantly assuming new forms and springing fresh surprises. Even Keynes had to admit that his attempt at *A Treatise on Money* (1930) ran into 'many problems and perplexities'. How money came to be what it is today, in capitalist modernity, may perhaps with the benefit of hindsight be reconstructed as a process of progressive dematerialization and abstraction, accompanied by growing commodification and state sponsorship. But how money *functions* in its present historical form is more difficult to say; where it is going from here, harder still. This social construction has always been beset with, and driven by, unanticipated consequences—caused by human action, but not controlled by it.

Money, the product of finance, is an enigma and always has been. Even the chief engineers of the revitalization of global capitalism by way of its financialization in the late twentieth

century, the Alan Greenspans and Gordon Browns, did not know what was growing under their hands. To reassure themselves—and everyone else—they resolved that 'market participants' would, if left to pursue their own interests, build the most stable of all possible financial worlds. Public regulators merely had to clean up the mess whenever a bubble burst, as it inevitably would. Debates about the causes and consequences of the 2008 collapse have so far had little effect on the direction of long-term underlying trends. The global money supply continues to expand considerably faster than the world economy, as it has since the 1970s.

Broad money was 59 per cent of global GDP in 1970, 104 per cent in 2000 and 125 per cent in 2015; and yet there has been almost no inflation in the leading capitalist economies since the 1980s, even though interest rates are at record lows—close to zero, sometimes even negative. Nobody can really explain this. Indeed, discussions are still ongoing about what caused the high inflation of the 1920s and—less dramatic—the 1970s. What *is* growing, alongside money, is debt: up from 246 per cent of global GDP in 2000 to 321 per cent in 2016. This includes both public and private debt. Public debt increased markedly after 2008, while private household debt in the United States now exceeds the GDP of China, itself one of the most indebted countries in the world. Debt is a promise of future repayment with interest: a promise that one must believe. While it is clear that there must be a limit to debt—the point at which the promise of repayment becomes unrealistic—nobody knows exactly where this limit is, nor what would happen if it was exceeded.

Joseph Vogl's *The Ascendancy of Finance* does not try to settle these questions. What it does do, however, is to lead us into the heart of darkness of today's financialized capitalism, the place where money is made and whence it spreads. A professor of German literature at Humboldt University, Berlin, Vogl was a translator of Foucault, Deleuze and Lyotard in the 1990s, and has since focused on the inter-relations of political philosophy, literature and economic theory. *Kalkul und Leidenschaft* (2008) analysed the marriage of Enlightenment-era 'calculus and passion' in *Leviathan*, *Wilhelm Meister* and Lillo's *London Merchant*. Two years later, *Das Gespenst des Kapitals* (published in English as *Spectre of Capital*) detected a strain of secularized theodicy within liberal economic thought which Vogl dubbed *Oikodizee*.

Now, in *The Ascendancy of Finance*, Vogl skips over money's long prehistory and social anthropology—on cowry shells and camels, see, *inter alia*, David Graeber, *Debt: The First 5,000 Years* (2011)—to transport the reader to the early modern period, which saw the rise of both the modern state and large-scale finance. That their births coincided, Vogl argues, is no accident. State power and finance are, in fact, Siamese twins, sometimes at odds with one another but always interdependent. Money is, as it were, the oldest public-private partnership: at one and the same time private property and public good; tradeable commodity and central-bank monopoly; credit and debt; a creature of the market and of the 'grey area' between market and state.

The relationship undergoes continuous permutation. Yet despite its ever-changing and often downright bizarre forms, money can be traced to just two sources, both located in the force-field between states and markets. One is the creativity of all sorts of traders seeking new devices—in the modern jargon—to cut transaction costs, from promissory notes to bitcoin, assisted and exploited in equal measure by a growing financial sector which buys and sells, for profit, the commercial paper used by traders to extend credit to one another. The second is the need of states to finance their activities through debt or taxes—usually both—and to keep their economies in good health by providing businesses with safe means of exchange and abundant opportunities for 'plus-making'. How these processes work together to create modern money is impressively described by Vogl over two chapters.

Money speaks, it is said, and its first words are always: trust me. Given the obscure circumstances of its production, this seems to be asking a lot. As economic exchange became more extended and opportunities for confidence tricks—from John Law to Standard and Poor's—proliferated, so trust in money, essential for the capitalist economy, had to be safeguarded by state authority. States, or their rulers, have since time immemorial made money trustworthy by certifying it with their stamp of approval. This afforded them an

opening to appropriate a fraction of its value in the form of what is called seigniorage, as well as providing manifold occasions for abuse, such as debasing the currency.

An important contribution to the credibility of states as stewards of money was the seventeenth-century invention of permanent public debt, in parallel with the transition from personal to parliamentary rule and the introduction of regular taxation. These developments guaranteed the state's creditors the reliable servicing of outstanding balances. Public debt could now be subdivided into low-denomination debt certificates, and these could circulate as means of payment, because the state could be trusted to accept them in payment of taxes, or in exchange for whatever it had promised to deliver when issuing its debt as currency. Moreover, private credit as extended by banks to trustworthy debtors could be denominated in public debt, making the sovereign state the economy's debtor of last resort.

Today's money of paper notes and electronic ledgers represents a complex pyramid of private and public promises of future settlement of present accounts, secured and securitized in virtually unending chains of formal contracts and informal understandings. How could people—and peoples—have entrusted their lives to this dubious co-production of banks and states, this accident-prone social construction, despite the long history of financial scandals and crises extending from the seventeenth century to our own times? In elegant historical-institutionalist fashion, Vogl recounts the long story of modern money's development, tracing the co-evolution of sovereign states and financial markets—each needing the other in defence of its own credit and credibility.

Drawing on impressive historical and philosophical erudition, Vogl sets out from early modern theorists of the state and state sovereignty—we encounter *inter alia* Montchrétien, Naudé, Malebranche, Leibniz, Rousseau, Smith. They are read in the light of the heavy dependence of public finance and national-economic prosperity on the goodwill of private capitalists—the latter, in turn, reliant on the state's readiness to use its monopoly of legitimate violence in support of enterprising financial adventurers who, like alchemists, transmute the dirt of debt into the gold of legal tender.

A critical manoeuvre in Vogl's conceptual strategy is that he radically breaks with the liberal antinomy of states and markets, or politics and the economy, insisting instead on their historical and systemic interdependence: no state sovereignty without credit; no credible finance without sovereign reinsurance. This is why he pays no attention to utopian projects of reform aimed at terminating money's public-private dualism: either by privatizing it à la Hayek or, as it were, 'statizing' it along the lines proposed by Irving Fisher in *100% Money* (1935) or the current *Vollgeld* (sovereign money) movement. Money lives and grows and becomes profitable by what Vogl—in the title of the German original—calls the *Souveränitätseffekt*, which radiates from the sovereign state onto the wheeling and dealing of the financial marketplace, backing up these contractual transactions with coercive public authority. In this way,

Vogl more or less explicitly writes off the good old orthodox Marxist distinction between base and superstructure (indeed, following Foucault, the base—in the sense of the overall organization of production and consumption, is absent from Vogl's picture). Finance can only be what it is if it partakes in the state, and the state develops into a value-creating economic agent as it extracts seigniorage from its money production and invites the financial industry to cash in. In fact, according to Vogl, states became sovereign by co-opting finance into their emerging sovereignty and parcelling out part of that sovereignty to the markets, thereby creating a private enclave within public authority endowed with a sovereignty of its own. Just as modern society could not have been monetized without state authority, so the state could only become society's executive committee by making finance the executive committee of the state.

Money, then, emerges in what Vogl calls 'zones of indeterminacy', where private and public interests are reconciled by assigning public status to the former and privatizing the latter. The result is a complex interlocking of conflict and cooperation generative of, and benefiting from, what Vogl calls 'seigniorial power'—a relationship in which the state and finance undertake to govern one another and, together, society at large. Zones of indeterminacy, Vogl writes,

'have an ambiguous relation to both sides, they are encouraged and restricted by state authority, they can either boost or inhibit the exercise of political power, and they can stimulate or obstruct (for example through monopolization) market mechanisms'.

Financial systems need state regulation to remain responsible and trustworthy, but too much regulation drives money away and thereby undermines the viability of the state. States, in turn, don't just need robust banking systems for the economy but also credit for themselves, for which they must be in a credible position to promise conscientious repayment, with interest. If they default, they may lose access to financial markets, and their financial industry—and perhaps that of allied countries too—may have to default as well.

It is in crisis situations, when banks are about to collapse or states teeter on the edge of insolvency, that the liberal notion of a clear distinction between markets and the state is exposed as a myth. On such occasions, as financial and political elites join forces in a virtual boardroom, functional differentiation—the pet category of functionalist sociology—loses its meaning and sovereignty reveals a Schmittian face, declaring a state of emergency and *die Stunde der Exekutive*. As Vogl shows in his account of the Wall Street 'rescue operation' of autumn 2008, in the hour of the executive, huge public funds suddenly become available to exclusive circles of bankers and their presumptive overseers. Working together as the clock ticks, they take command decisions whose consequences nobody can predict, in an effort to maintain at least the appearance of control over events, and to prevent the pyramid of promises that is financialized capitalism from collapsing under the weight of mounting suspicion that it might have become unmanageable.

In calmer times, the two poles of seigniorial power—the state and the market—meet and merge in the central bank, the hybrid institutional core of capitalism's 'zone of indeterminacy'. Vogl offers concise, but for that reason all the more impressive, comparative histories of the Bank of England, the Federal Reserve, the Bundesbank, the Banco Central de Chile under Pinochet and the European Central Bank. Such bodies mediate between the financial market's need for state backing and the state's reliance on capitalist assistance in the form of a healthy financial industry that can serve as a conduit for the administration of monetary policy and the delivery of capital to all sectors of the economy. Private outposts in the state and public outposts in finance, central banks have historically moved back and forth between very different institutional forms: private, public and various combinations of the two.

Far from constituting a rational-functionalist formation, they have performed widely diverse and often barely related functions—from the administration of state debt to the issuing of currency and the supervision of private banks—cobbed together more or less ad hoc according to political expediency, just as one would expect in a world of 'indeterminacy'. What distinguishes them as a type is that they exist to protect finance from the fickleness of political rulers—absolutist or democratic—while providing the latter with at least the illusion of control over the fickleness of financial markets. Institutional independence is crucial, nowadays meaning above all insulation from electoral politics. Monetary questions must be de-politicized—which is to say, de-democratized. Central banks, Vogl argues, constitute a fourth power, overshadowing legislature, executive and judiciary, and integrating financial-market mechanisms into the practice of government.

Central banks' claim to autonomous authority is based on their assumed, and asserted, technical competence. As they and their *aficionados* in the media and in economics departments are fond of telling us, central bankers know things about the economy that normal people, inevitably overwhelmed by such complexity, cannot even begin to fathom. They command theories with which to make the economy do what is in society's best interest—in the long run at least, when regrettably we will all be dead. Central bankers themselves have always been aware, although they hide it as best they can from the unwashed, that central banking is 'not a science but an art'. This means that what they sell to the public as a quasi-natural science is in fact nothing more than intuitive empathy, an ability acquired by long having moved in the right circles to sense how capital will feel, good or bad, about what a government is planning to do in relation to financial markets. (Economic theory is best understood as an ontological reification of capitalist sensitivities represented as natural laws of a construct called 'the economy'.)

At critical moments, such as when the Bank of England went off the gold standard in 1931, rather than deploying road-tested knowledge of the 'if, then' kind, central banking relies on the trained intuition of great men and their capacity to make others believe that they know what they're doing, even when they don't. At a university event in London almost a decade after the 2008 crash, Alan Greenspan was remembered by an enthusiastic admirer as having had 'a complete model of the American economy in his body'. Presumably this enabled him always to make the right call, and meant that it was completely unnecessary for him to share his in-the-flesh database-cum-structural equations with the outside world.

Today, central banking's peculiar mix of scientism, intuition, faith healing and showmanship is losing its magic. For years now, central bankers have tried to turn quantitative easing into common sense, even as their friends from finance tell them that 'it cannot go on forever'. But hopes that QE together with zero interest rates would stimulate inflation, insure against deflation, devalue debt and as a result, restore growth, have been dashed. The new key term is 'radical uncertainty', introduced by none other than Mervyn King, former governor of the Bank of England. In his book *The End of Alchemy* (2016), King lets his readers know that, 'in a world of radical uncertainty there is no way of identifying the probabilities of future events and no set of equations that describes people's attempts to cope with, rather than optimize against, that uncertainty'.

He adds: 'the economic relationships between money, income, saving and interest rates are unpredictable, although they are the outcome of attempts by rational people to cope with an uncertain world.' Operating by scientific or legal rules makes no sense if the real organizing principles of the economy are no longer understood, or if things refuse to be ruled. In such circumstances, even the pretence of control becomes difficult to maintain. According to an email from global investment house PIMCO to its customers in July 2016, most forecasting has become futile because 'the real world is far from stationary'—meaning that, to quote again, 'stuff happens'. 'Structural breaks', the investment house advises, have made it necessary to 'think the unthinkable'. And 'if the future is radically uncertain, the modern central-bank practice of giving markets "forward guidance" may be, well, misguided', since it 'creates the illusion that the future is predictable'.

Rising political-economic volatility implies a loss of power for Vogl's central banks, and a loss of respect as well. In July 2017, a year after its embrace of radical uncertainty, the same investment house explained to its clients why interest rates were, and would remain, so low. *Central banks do not figure in the story at all.* Instead the culprit is the 'superstar firm', its rise made possible by new technology and globalized markets. To quote: 'superstar firms make higher profits, save more than they invest and pay out a smaller share of their value-added to labour.' This explains 'key macro phenomena such as the global *ex ante* excess of saving over investment, rising income and wealth inequality, and low wage inflation despite falling unemployment, all of which has contributed to the current environment of low natural and actual interest rates, which in turn supports high valuations for the superstars.' In this 'winner takes most' world, economic concentration is increasing. Large firms sit on huge cash hoards while labour's income share declines. High wages for the privileged few employed by superstar firms, combined with weak wage pressure in an increasingly fragmented low-wage sector, make for worsening inequality, adding to the global savings glut as 'high-income, wealthy individuals have a higher propensity to save than low-income, less wealthy ones'—an account remarkable for its similarity with standard 'radical' explanations of the crisis of contemporary capitalism.

Together, these dynamics keep inflation down even if central banks want prices to go up. Therefore, the experts say, 'the investment strategy of choice' must be one calibrated to a 'long-term low interest-rate environment'. PIMCO mentions three potential risks for such a strategy: (1) 'A surge in protectionism that leads to accelerating de-globalization', (2) 'Aggressive anti-trust policies that curb superstar firms' quasi-monopoly profits and benefit potential competitors' and (3) 'A sudden surge in labour's bargaining power'. None of these possibilities the investment house considers likely. But as Greenspan himself noted at an American Enterprise Institute conference in February this year, under present conditions rates can only move in one direction, upwards, and when they do, they will have devastating consequences for stock prices. The organizer of the event, Desmond Lachman, a former

economist at the IMF, predicts a catastrophic economic and financial crisis in the near future as a result of rising interest rates.

In a final chapter titled 'Reserves of Sovereignty', Vogl deals with the submersion of nationally organized financial sectors—rendered politically unmanageable by financial innovation and the internationalization of capital—into an emerging global regime. Here again, Vogl's command of his conceptual apparatus enables him to make sense of a highly complex process, conceived as yet another permutation of the relationship between the public and the private, and amounting to the conversion of 'regulation' into 'governance'—in particular, 'global governance'.

Financialization for Vogl essentially involves the transfer of financial oversight to the financial markets themselves, ultimately establishing oversight of states by markets. Subjected to the dictates of capital accumulation, the relations that make up the infrastructure of social life are financialized, depoliticized and indeed de-socialized. Responsibility for economic order shifts from constitutional, potentially democratic, governments to 'a patchwork of public entities, international organizations, treaties and private actors which superintends the privatization of regulation and, as a consequence, the marketization and informalization of law and legal institutions'. As governance is privatized, finance becomes the sole remaining sovereign. 'Global governance', Vogl writes,

is neither a straightforward liberation of market freedoms nor a suppression of state institutions, nor is it a rigid dichotomization of market and state. Since the 1990s, a mutual embedding has taken place; permeability has been created, allowing credit conditions to dictate the rules of political restructuring. In this process, state institutions function as bodies for the anchoring of market mechanisms.

Vogl's critics, many of them from the 'public choice' crowd, have argued that central bank autonomy-cum-supremacy constitutes the only effective precaution against frivolous democratic politicians recklessly spending their way into office and thereby emptying the public purse. Democratic governments paying for schools and roads are equated with absolutist rulers combating personal boredom by making war. Vogl wastes no time arguing with this. Still, it might have been worth his while to place the evolving relationship between public spending, public debt, taxation and interest, and the public-choice rhetoric surrounding this, in a larger political-economic context transcending institutional analysis proper. What if the pressure for ever-higher public spending was a reflection, not of democratic 'irresponsibility', but of what in Marxian language would be described as a secular tendency toward the 'socialization of production', giving rise to a functional need for private profit-making to be supported by an increasingly elaborate, and correspondingly more expensive, public infrastructure?

It is here that Vogl's institutional analysis of the bipolar world of his zone of indeterminacy might have benefitted from being embedded in a political economy of contemporary capitalism, a context in which it would greatly contribute to our understanding of a, shall we say, dialectical 'contradiction' between the limited supply of tax revenue on the one hand—caused by capital's reluctance to be taxed—and on the other, the growing demands, including capitalist demands, for public prepare-and-repair work, from education to environmental clean-up; for public security, from citizen surveillance in the centre to anti-insurgency on the periphery; and for public compensation of citizens for loss of income and status due to capitalist creative destruction. Too little public spending might keep capital away, but too much taxation might have the same effect, while too much public spending would unacceptably narrow the corridor for private profit-making.

Privatization of public provision can, of course, be of help, and has been for some time. But there are limits to it, not least those set by citizen resistance. The remaining option is to finance the growing demands on the state by swelling the public debt—and indeed, if capital must decide between a debt-free tax state and a low-tax debt state, it doesn't find the choice difficult. For under-taxed capital, public debt is a convenient opportunity to lend to the state as private investment what would otherwise be confiscated by the state through taxation. Money lent to the state remains private property, yields interest—at least in normal times—and can be passed on within the family to the next generation. For this to occur, of course, states must be willing and able to service and repay their debt reliably, and it is here that

central banks still seem to play an important role in the management of 'financialized' capitalism. Not only can they mediate between states and the financial industry—bankrolling the former and allowing the latter to trade government debt for profit—they also help to keep public debt at a level where states can still be trusted by their private creditors.

They do this, for example, by warning the public, with all the authority of their pseudo-scientific theories, about the dangers of excessive government debt—inflation and other maladies—and by advocating a move to balanced budgets through 'austerity' on everything except debt service. Whether this will be enough to close the gap between the maximum taxability of a globally embedded national-capitalist economy, and the rising demands for public infrastructures and services under advanced capitalism, is an open question. It probably falls some distance short, and like privatization, simply postpones the coming clash between private profit-making and its public underwriters.

[1] Joseph Vogl, *The Ascendancy of Finance*, trans. Simon Garnett, Polity Press: Cambridge 2017, £16.99, paperback 220 pp, 978.

Une pratique ancestrale : la remise jubilaire des dettes,

in : Solidarité & Progrès, le 19 juin 2017

Alors que tout individu doué d'un minimum de rationalité sait fort bien qu'une immense partie des dettes mondiales est absolument impayable, il est un fait qu'aujourd'hui toute annulation d'une dette, fut-elle odieuse ou illégitime, reste tabou.

Respecter ce tabou est présenté par les chefs d'État et de gouvernement, les banques centrales, le FMI et la presse dominante comme impératif, inévitable, indiscutable, obligatoire. Les citoyens ont élu leurs gouvernements, ils doivent donc se résigner à payer la dette. Car ne pas payer, c'est plus que de violer un symbole, c'est s'auto-exclure de la civilisation et renoncer d'avance à tout crédit nouveau que l'on n'accorde qu'aux « bon payeurs ». Ce qui compte, ce n'est pas l'efficacité de l'acte, mais l'expression de sa « bonne foi », c'est-à-dire de sa volonté de soumission aux plus forts. La seule discussion possible porte sur la façon de moduler la répartition des sacrifices nécessaires. Il semble que le modèle ultra-libéral et monétariste qu'on nous a imposé de façon sournoise soit celui de l'Empire romain : objectif zéro dette pour les États et les villes, et pour le citoyen, aucune rémission de dette !

Dans le traité des Devoirs (*De officiis*), écrit en 44-43, Cicéron, qui vient de mater une révolte de gens réclamant une rémission de dette, justifie le caractère radical de sa politique face à l'endettement :

« Que signifie l'établissement de nouveaux comptes de dettes [c'est-à-dire une rémission], sinon que tu achètes une terre avec mon argent, que cette terre, c'est toi qui l'as, et que moi, je n'ai pas mon argent ? C'est pourquoi il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de dettes, ce qui peut nuire à l'Etat. On peut l'éviter par bien des moyens, mais, s'il y a des dettes, pas de telle façon que les riches perdent leurs biens et que les débiteurs acquièrent le bien d'autrui. Rien en effet ne maintient avec plus de force l'Etat que la bonne foi (fides), qui ne peut exister s'il n'y a pas nécessité de payer ses dettes. Jamais on n'a agi avec plus de force pour ne pas payer que sous mon consulat. La chose fut tentée par des hommes de toute espèce et de tout rang, les armes à la main, et en installant des camps. Mais je leur ai résisté de telle manière que ce mal tout entier fut éliminé de l'Etat. »

Ce qui a été soigneusement occulté, c'est qu'une autre pratique humaine a également existé : des moratoires, des annulations partielles et même généralisées de dette ont eu lieu de manière répétée tout au long de l'histoire et s'effectuaient en fonction de différents contextes. Souvent, les proclamations d'annulation généralisée de dette étaient décidées à l'initiative de gouvernants soucieux de se conserver et donc d'accepter un minimum de paix sociale.

Parfois, elles furent le résultat d'âpres luttes sociales, de guerres et de crises. Ce qui est certain, c'est que la dette n'a jamais été un détail de l'histoire. Car, comme le précise l'anthropologue américain David Graeber dans *Dette, 5000 ans d'histoire* : « Pendant des millénaires, la lutte entre riches et pauvres a largement pris la forme de conflits entre créanciers et débiteurs - de disputes sur la justice

ou l'injustice de paiement d'intérêts, du péonage, de l'amnistie, de la saisie immobilière, de la restitution au créancier, de la confiscation des moutons, de la saisie des vignobles et de la vente des enfants du débiteur comme esclaves. Et dans les 5000 dernières années, avec une remarquable régularité, les insurrections populaires ont commencé de la même façon : par la destruction rituelle des registres des dettes - tablettes, papyrus, grands livres ou autre support propre à une époque et à un lieu particuliers. (Après quoi les rebelles s'en prenaient en général aux cadastres et aux registres fiscaux.) » Et comme le plaisait à dire le grand spécialiste de l'Antiquité Moses Finley : « tous les mouvements révolutionnaires ont eu le même programme : annulation des dettes et redistribution des terres. »

Voici maintenant quelques précédents historiques de rémissions volontaires de dette : Le règne d'Hammourabi, « roi » de Babylone (situé dans l'Irak actuel), a commencé en 1792 av. J.C et a duré 42 ans. On nomme « **Code Hammourabi** », les inscriptions conservées sur une stèle haute de plus de 2 mètres conservée au Louvre. Elle était placée sur une place publique de Babylone. Il s'agit d'un long code de justice très sévère prescrivant l'application de la Loi du talion (« œil pour œil, dent pour dent »). Son épilogue proclame néanmoins que « le puissant ne peut pas opprimer le faible, la justice doit protéger la veuve et l'orphelin (...) afin de rendre justice aux opprimés ».

Hammourabi, à l'instar des autres gouvernants des cités-Etats de Mésopotamie, a proclamé à plusieurs reprises une annulation générale des dettes des citoyens à l'égard des pouvoirs publics, de leurs hauts fonctionnaires et dignitaires. Grâce au déchiffrement des nombreux documents écrits en cunéiforme, les historiens ont retrouvé la trace incontestable de quatre annulations générales de dette durant le règne d'Hammourabi (Au début de son règne en 1792, en 1780, en 1771 et en 1762 av. J.-C.). La société babylonienne était à forte dominance agricole. Le temple et le palais, ainsi que les scribes et les artisans qu'ils employaient, pour se sustenter, dépendaient d'une vaste paysannerie à laquelle on louait des terres, des outils et du bétail.

En échange, chaque paysan se devait d'offrir une partie de sa production comme loyer. Cependant, lorsque des aléas climatiques ou des épidémies rendaient une production normale impossible, les producteurs s'endettaient. L'impossibilité dans laquelle se trouvaient les paysans de rembourser les dettes pouvait aboutir également à leur asservissement en tant qu'esclaves (des membres de leur famille pouvaient également être réduits en esclavage pour dette). Le Code Hammourabi voulait visiblement changer cela, car l'article 48 du Code des lois précise que

« Quiconque est débiteur d'un emprunt, et qu'un orage couche le grain, ou que la récolte échoue, ou que le grain ne pousse pas faute d'eau, n'a besoin de donner aucun grain au créancier cette année-là, il efface la tablette de la dette dans l'eau et ne paye pas d'intérêt pour cette année. »

Son idéal de justice est notamment porté par les termes kittum, « la justice en tant que garante de l'ordre public », et « la justice en tant que restauration de l'équité ». Il s'affirmait en particulier lors des « édits de grâce » (désignés par le terme mîsharum), une rémission générale des dettes publiques et privées dans le royaume (y compris la libération des personnes travaillant pour une autre personne pour rembourser une dette). Ainsi, pour conserver l'ordre social, Hammourabi et le pouvoir en place, agissant dans leur propre intérêt et dans l'intérêt de l'avenir de la société, concèdent périodiquement à une annulation de toutes les dettes et à la restauration des droits des paysans afin de sauver l'ordre ancien menacé en temps de crise ou bien, comme un espèce de reset au début du règne d'un souverain.

Les proclamations d'annulation générale de dettes ne se limitent pas au règne d'Hammourabi, elles ont commencé bien avant lui et se sont prolongées après lui. On a la preuve d'annulations de dette remontant à 2400 av. J.-C., soit six siècles avant le règne d'Hammourabi, dans la cité de Lagash (Sumer), les plus récentes remontent à 1400 av. J.-C. à Nuzi. En tout, les historiens ont identifié avec précision une trentaine d'annulations générales de dette en Mésopotamie entre 2400 et 1400 av. J.-C. Ces proclamations d'annulation de dette étaient l'occasion de grandes festivités, généralement à la fête annuelle du printemps. Sous la dynastie de la famille d'Hammourabi a été instaurée la tradition de détruire les tablettes sur lesquelles étaient inscrites les dettes.

En effet, les pouvoirs publics tenaient une comptabilité précise des dettes sur des tablettes qui étaient conservées dans le temple. Hammourabi meurt en 1749 av. J.-C. après 42 ans de règne. Son

successeur, Samsuiluna, annule toutes les dettes à l'égard de l'Etat et décrète la destruction de toutes les tablettes de dettes sauf celles concernant les dettes commerciales. Quand Ammisaduqa, le dernier gouvernant de la dynastie Hammourabi, accède au trône en 1646 av. J.C, l'annulation générale des dettes qu'il proclame est très détaillée. Il s'agit manifestement d'éviter que certains créanciers profitent de certaines failles. Le décret d'annulation précise que les créanciers officiels et les collecteurs de taxes qui ont expulsé des paysans doivent les indemniser et leur rendre leurs biens sous peine d'être exécutés.

Après 1400 av. J.-C., on n'a trouvé aucun acte d'annulation de dette car la tradition s'est perdue. Les terres sont accaparées par de grands propriétaires privés, l'esclavage pour dette est de retour. Actuellement au British Museum à Londres, la « **Pierre de Rosette** » est découverte le 15 juillet 1799 à el-Rashid (Rosette) par un soldat de Napoléon lors de la campagne d'Egypte. Elle comporte le même texte écrit en hiéroglyphes, en démotique (écriture cursive de l'égyptien) et en grec, livrant à Jean-François Champollion la clé du passage d'une langue à l'autre. Il s'agit d'un décret du 27 mars 196 av. J.-C. du pharaon Ptolémée V annonçant une amnistie pour les débiteurs et les prisonniers. La dynastie grecque des Ptolémée qui a dirigé l'Egypte a institutionnalisé l'effacement régulier des dettes.

Elle s'inscrivait dans des pratiques connues puisque les textes grecs mentionnent que le pharaon Bakenranef, qui a régné au VIIIe siècle avant Jésus-Christ, avait promulgué un décret supprimant l'esclavage pour dette et condamnant l'emprisonnement pour dette. L'existence de ce décret confirme donc que la pratique existait depuis de nombreux siècles. Une des motivations fondamentales des annulations de dette était que le pharaon voulait disposer d'une paysannerie capable de produire suffisamment de nourriture et disponible à l'occasion pour participer à des campagnes militaires. Pour ces deux raisons, il fallait éviter que les paysans soient expulsés de leurs terres sous la coupe des créanciers. Dans une autre partie de la région, on constate que les empereurs assyriens du 1er millénaire av. J-C ont également adopté la tradition d'annulations des dettes.

La justice sociale, particulièrement sous la forme de la remise des dettes qui enchaînent les pauvres aux riches, est un leitmotiv dans l'histoire du judaïsme. Elle se pratique à Jérusalem, au Ve siècle av. J.-C.. Pour preuve, en 432 av. J.-C., Néhémie, certainement influencé par l'ancienne tradition mésopotamienne, proclame l'annulation des dettes des Juifs endettés à l'égard de leurs riches compatriotes. C'est à cette époque qu'est achevée la Torah. On peut lire dans le **Deutéronome**, alinéa 15 :

« Tous les sept ans, tu feras relâche. Et voici comment s'observera le relâche. Quand on aura publié le relâche en l'honneur de l'Eternel, tout créancier qui aura fait un prêt à son prochain se relâchera de son droit, il ne pressera pas son prochain et son frère pour le paiement de sa dette. ... »

Ainsi, les Israélites ont l'obligation de libérer les esclaves hébreux qui se sont vendus à eux pour dettes, et de leur offrir quelques produits de leur petit bétail, de leur champ et de leur pressoir afin qu'ils ne rentrent pas chez eux les mains vides.

Comme la loi est trop peu appliquée, le **Lévitique** la réaffirme en la modulant :

*« 8 — Tu compteras sept semaines d'années, sept fois sept ans, c'est-à-dire le temps de sept semaines d'années, quarante neuf ans ; 9 — Le septième mois, le dixième jour du mois, tu feras retentir l'appel de la trompe ; le jour des Expiations vous sonnerez de la trompe dans tout le pays ; 10 — Vous déclarerez sainte cette cinquantième année et proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays. **Ce sera pour vous un jubilé : chacun de vous rentrera dans son patrimoine, chacun de vous retournera dans son clan** ; 11 — Cette cinquantième année sera pour vous une année jubilaire vous ne sèmerez pas, vous ne moissonnerez pas les épis qui n'auront pas été mis en gerbe, vous ne vendangerez pas les ceps qui auront poussé librement ; 12 — Le jubilé sera pour vous une chose sainte, vous mangerez des produits des champs ; 13 — En cette année jubilaire vous rentrerez chacun dans votre patrimoine ; 14 — Si tu vends ou si tu achètes à ton compatriote, que nul ne lèse son frère ! ; 15 — C'est en fonction du nombre d'années écoulées depuis le jubilé que tu achèteras à ton compatriote : c'est en fonction du nombre d'années productives qu'il te fixera le prix de vente ; 16 — Plus sera grand le nombre*

d'années, plus tu le réduiras, car c'est un certain nombre de récoltes qu'il te rend. 17 Quel nul d'entre vous ne lèse son compatriote, mais aie la crainte de ton Dieu, car c'est moi Yahvé votre Dieu. (Lévitique 25, 10.11) »

Aujourd'hui, certains vous diront que dans ces conditions, un an avant la date du jubilé, le crédit se ferait forcément rare et cher et que la dette trouve ainsi sa limite ! C'est se tromper car, pour bien s'assurer que la loi sera suivie, les codes décrivent en détail comment les achats et les ventes de biens entre particuliers doivent se faire en fonction du nombre d'années écoulées depuis le jubilé précédent (c'est-à-dire du nombre d'années qui subsistent avant de devoir rendre ces biens à leur précédent propriétaire). Un autre passage, cette fois-ci du **prophète Jérémie** éclaire de façon éclatante la portée de la loi sur la remise des dettes.

Face à l'avancée des armées ennemies vers Jérusalem, en 587 avant J.-C., Jérémie soutient, au nom de Dieu, l'entreprise du roi Sédécias (alors souverain du Royaume de Juda) qui exige des puissants de son royaume la libération immédiate de tous les asservis pour dettes (Jr. 34, 8-17). Jérémie rappelle avec force l'exigence antique d'affranchissement des esclaves... dont le roi, en fait, a besoin pour réunifier patriotiquement les classes sociales avant la bataille, et se donner en suffisance des troupes libres de toute obligation servile ! Un passage du **Livre de Néhémie** (447 av. J.-C.) témoigne également de la tradition de remise de dettes. La situation sociale que Néhémie découvre en Judée est épouvantable :

« Une grande plainte s'éleva parmi les gens du peuple et leurs femmes contre leurs frères juifs. Les uns disaient : "Nous devons donner en gage nos fils et nos filles pour recevoir du blé, manger et vivre". D'autres disaient : "Nous devons engager nos champs, nos vignes et nos maisons pour recevoir du blé pendant la famine." D'autres encore disaient : "Pour acquitter l'impôt du roi, nous avons dû emprunter de l'argent sur nos champs et nos vignes ; et alors que nous avons la même chair que nos frères, que nos enfants valent les leurs, nous devons livrer en esclavage nos fils et nos filles ; il en est, parmi nos filles, qui sont violentées. Nous n'y pouvons rien puisque nos champs et nos vignes sont déjà à d'autres" (Ne. 5, 1-5). »

Pour y remédier, Néhémie inscrit la loi de libération des dettes dans un cadre religieux, l'Alliance avec Yahvé. C'est dès lors Dieu lui-même qui commande la remise des dettes et la libération des esclaves et de leur terre car la terre appartient à Dieu seul. *« Je fus vivement irrité quand j'appris leur plainte (...), je tançai les grands et les notables. (...) Restituez-leur sans délai leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et remettez-leur la dette de cet argent, de ce blé, de ce vin, de cette huile que vous leur avez prêtés. (...) Que Dieu secoue de la sorte, hors de sa maison et de son bien, tout homme qui ne tiendra pas cette parole » (Ne. 5, 6-13).* Si nous ajoutons à ces passages les innombrables versets qui interdisent de prêter à intérêt à leurs semblables et de prendre des biens en gage, nous avons une idée de ce que les Israélites du pays de Canaan avaient mis en place pour tenter de maintenir un certain équilibre social.

Hélas, au premier siècle de notre ère, la remise des dettes et la libération des esclaves pour dettes a été balayée de l'ensemble des cultures du Proche-Orient, y compris en Judée. La situation sociale s'y est tellement dégradée que le rabbi Hillel peut y édicter un décret selon lequel les débiteurs doivent dorénavant signer qu'ils renoncent à jouir de leur droit à la remise des dettes. Que devient la remise des dettes dans le Nouveau Testament ? Si les Actes des apôtres et les écrits des Pères de l'Eglise expriment parfois une grande docilité, la position de Jésus sur la remise des dettes telle qu'elle est rapportée à de multiples reprises, et avec le plus de force dans **l'évangile de Luc** au chapitre 4, apparaît comme marquée d'un souffle prophétique révolutionnaire. Luc situe le passage au début de la vie publique de Jésus. Il en fait donc une clé de lecture de tout ce qui suivra.

« Jésus vint à Nazareth, où il avait été élevé, entra, selon sa coutume le jour du sabbat, dans la synagogue, et se leva pour faire la lecture. On lui présenta le livre du prophète Isaïe et, déroulant le livre, il trouva le passage où il est écrit : 'L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre

la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur'. (...) Alors il se mit à leur dire : 'Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture' (Lc. 4, 16-21). »

Rappelons-nous que « l'année de grâce du Seigneur (année jubilaire) » à laquelle il appelle, exigeait tout à la fois le repos de la terre, la remise des dettes et la

libération des esclaves. En plein Empire romain esclavagiste, qui refuse farouchement le concept de remise des dettes, la déclaration de Jésus ne pouvait être perçue que comme une déclaration de guerre au système en place. Avant d'être arrêté, Jésus fera un geste matériel hautement symbolique : renverser avec force les tables des changeurs de monnaies dans le temple de Jérusalem. Pour les grands prêtres juifs et les autorités romaines, c'en était trop.

Aux Etats-Unis, Eisenhower est élu en novembre 1952. Son ministre des Affaires étrangères, John Foster Dulles constate que, en dépit du plan Marshall, l'Europe, toujours à cause d'une Allemagne plombée par une montagne de dettes datant d'avant la Première Guerre mondiale et du Traité de Versailles, n'arrive pas à retrouver du dynamisme. A tel point qu'elle risque de se tourner vers l'URSS ! Il faut donc agir. En 1953, sous la houlette du banquier allemand Hermann Abs, ancien cadre de la Deutsche Bank, **une grande conférence est organisée à Londres. On y décide d'effacer 66 % des 30 milliards de marks de la dette allemande.** On est parti du point de vue que le remboursement annuel de la dette allemande ne devait jamais dépasser plus de 5 % des revenus des exportations. Ceux qui voulaient se faire rembourser leurs dettes par l'Allemagne devaient plutôt lui acheter ses exportations lui permettant ainsi d'honorer ses dettes. Rien à voir avec la folie qu'on impose à la Grèce pour « sauver » l'euro.

Bien que cela s'est fait au nom de principes géopolitiques, c'est-à-dire « pour les uns » mais « contre » les autres, une fois de plus, c'est au nom d'un avenir meilleur, c'est-à-dire une Europe capable d'être la vitrine du capitalisme face à Moscou, qu'on a su se délester du poids du passé.

Comme nous l'avons vu, l'idée jubilaire est issue de la tradition juive, et par suite, biblique, exprimée dans le Lévitique. Comme nous l'avons dit, le jubilé consistait à organiser un nouveau partage tous les quarante neuf ans, suivi d'une année sans travaux agricoles. Il proclamait la libération de tous les hommes ayant perdu leur statut d'hommes libres.

En 1994, Jean Paul II souligna que cette tradition jubilaire préfigurait la Doctrin Sociale de l'Eglise Catholique : « *Même si les préceptes de l'année jubilaire sont restés en grande partie dans le domaine de l'idéal ; c'était plus une espérance qu'une réalisation concrète, se transformant par ailleurs en une prophétie future, annonce de la vraie libération qui sera accomplie par le Messie à venir ; dans le cadre juridique qui s'en dégageait, se dessine peu à peu une certaine doctrine sociale... »*

Le concept revient sur la table lorsqu'en 2015, le Pape François lance un appel « à l'effacement ou à la gestion soutenable de la dette internationale des pays les plus pauvres ». Jacques Cheminade, lors de sa campagne présidentielle, en évoquant la tradition biblique du jubilé, a exprimé le vœu que soit organisée une conférence internationale sur la dette et le système monétaire international, un « *nouveau Bretton Woods pour examiner la légitimité des dettes* ». Si une rémission ponctuelle des dettes semble d'une grande pertinence et d'une actualité brûlante, l'idée d'une rémission cyclique à intervalle régulier (jubilé) implique de tels changements de valeurs que cela nécessitera sans doute beaucoup plus de temps et de réflexion.

Pour les économistes Paul H. Dembinski et J. Michel Bonvin, la proclamation du jubilé implique d'abord la reconnaissance que toutes les propriétés terrestres appartiennent à son détenteur initial. Ensuite, en rompant les liens nés des dettes et des créances antérieures, le jubilé fixe à tous une limite à la durée des obligations qui en sont issues. Selon le principe jubilaire, pendant quarante-neuf ans, des transactions se nouent sur les marchés et suscitent des dettes et des créances. Elles s'éteignent toutes la cinquantième année. Par conséquent, les créanciers seront obligés d'anticiper cette extinction avant la cinquantième année qui abolit les servitudes économiques. Enfermer l'activité économique dans une période de 50 ans pourrait donc avoir du bon : cela mettra un frein aux mécanismes d'accumulation et de concentration des revenus qu'elle peut engendrer.

Le jubilé fixe une règle du jeu à l'économie, aux marchés, et par là même à la nature de l'Homme en fixant par avance une date, connue de tous, à laquelle dettes et créances sont déposées. A la fin de l'année jubilaire, l'activité reprend sur de nouvelles bases, épurées des anciennes dettes et créances. Le jubilé rend, sans exception, les dettes et les créances captifs d'une durée indépendante de la volonté de leurs auteurs. « Le temps du jubilé est exogène à l'économie, et l'économie en est tributaire sans aucune entorse ni exception possibles. »

Les conséquences prévisibles des principes jubilaires supposent de nouveaux comportements des uns et des autres, de nouvelles réductions contractuelles et de nouveaux modèles d'anticipation. Le marché, c'est-à-dire la confrontation des anticipations des agents, subira, par cette modification des termes des contrats, d'appréciables modifications. Ils obligeront les créanciers de la dette publique à renoncer à leurs créances si l'Etat n'est pas en mesure de les rembourser à la date annoncée. Du coup, la gestion de la dette publique prendra une toute autre dimension !

[1] Cet article résume et est tiré en grande partie d'une série d'articles bien documentés parue sur le site du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers monde (CADTM) écrites par Eric Toussaint, Isabelle Ponet et Jean Andreau.

Nicolas Bárdos-Féltoronyi : La propriété, est-ce le vol ? Non ! Peut-être ? Cela dépend..., Analyse de deux visions de la propriété privée,

in : *Signes des Temps*, janvier-février-mars, 2009.

L'expropriation subie par les paysans chinois ou brésiliens, l'acquisition scandaleuse des actions par des dirigeants d'entreprises capitalistes, la spéculation éhontée avec l'argent de la véritable petite épargne de millions de personnes, l'accumulation des fortunes de quelques centaines de milliers de familles dans le monde, etc. constituent autant de motifs d'indignation. Qu'en dire ? Qu'en faire ? Des milliers de pages ont déjà été écrites, et ce depuis plusieurs siècles, pour tenter de répondre à cette question. La confusion des termes tels que propriété, avoir, fortune, épargne et capital empêche souvent de saisir le problème dans toute son ampleur. La robustesse quantitative de la propriété n'aurait-elle pas d'autant d'importance que l'usage qu'on lui en donne ? La disproportion de moyens qui règne entre le capital d'une part, le travail, la consommation et l'impôt d'autre part, ne se trouve-t-elle pas à la source de violences et de conflits ? Pax Christi Wallonie-Bruxelles, en tant que mouvement de paix et d'éducation permanente, se doit d'aborder toutes ces questions. L'objet de cette analyse, cependant, sera limité à l'examen d'un cas d'histoire des idées particulièrement significatif, et dont il nous semble que la portée s'étend jusqu'à aujourd'hui.

Données du problème

Pendant la première moitié du 19e siècle, une série de débats eut lieu à propos du droit de propriété. Parmi les différents protagonistes de ces débats, deux hommes en particulier occupèrent une place prééminente : Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) et Karl Marx (1818-1883). A l'instar des utopistes tels que Charles Fourier ou le comte de Saint-Simon, Pierre-Joseph Proudhon s'est interrogé sur les fondements de l'inégalité et la nature de la propriété. A cette dernière question, tout aussi tôt, il répondit très affirmativement : la propriété, c'est le vol ! en vertu de « l'inégalité de fortunes » et en tant que source de « la misère »¹ .

Et d'ajouter que « le droit de propriété n'est point naturel, mais acquis » et ne pourrait pas non plus se baser sur une justification de type libéral de la société bourgeoise² . Il ajoute également que « pour la majeure partie des citoyens, la propriété n'existe pas » en tant que « moyen de travail » et enfin, que « l'autorité du genre humain attestant le droit de propriété est nulle, parce que ce droit, relevant nécessairement de l'égalité, est en contradiction avec ce principe ; le suffrage des religions qui l'ont consacré est nul, parce que de tout temps le prêtre s'est mis au service du prince ».

Cependant, Karl Marx s'oppose avec insistance à Pierre-Joseph Proudhon : il s'agit en réalité d'un tout autre problème. La question est de savoir comment la société s'est structurée en fonction des différentes époques de l'histoire ; la propriété étant uniquement la conséquence de cette

structuration relative. Alors que Pierre-Joseph Proudhon voit en la propriété l'unique² cause de la pauvreté, Karl Marx situe la propriété autant que la pauvreté dans le système socio-économique qui prévaut à chaque moment et à chaque endroit du monde. Que peut dire ou penser un chrétien dans ce contexte ? Le point suivant en fera un examen un peu plus détaillé, sans pour autant tenter d'être exhaustif³.

1 La référence employée concernant Pierre-Joseph Proudhon sera : *Qu'est que la propriété ?* ou *Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, premier mémoire, publié pour la première fois en 1840, Garnier Flammarion, Paris, 1966.

2 Une justification telle qu'avancée par John Locke, fondateur du libéralisme, et reprises par le courant néolibéral contemporain. Voir à ce propos : CRIADO, Demetrio Valasco, *Is private property theft ?*, Christianisme i Justícia – Lluís Espinal Foundation, Barcelona, septembre 2008.

Pierre-Joseph Proudhon dénonce le fait que le Code Napoléon donne à la propriété privée le caractère d'un droit absolu, comme s'il était sacré. Dans l'Ancien Régime⁴, les seigneurs propriétaires ont toujours eu à la fois des droits et des obligations en cette matière. Pierre-Joseph Proudhon est scandalisé par la situation de son époque car il n'y a, selon lui, « pas d'ordre social hors de l'égalité ». Plus fondamentalement, il attaque le droit du propriétaire d'exiger un intérêt annuel, mais illimité dans le temps, en mettant « un moyen de production à la disposition des tiers, sans qu'il ait à faire aucun effort personnel d'exploitation... L'intérêt n'est autre qu'un revenu sans travail... La propriété reconstitue constamment l'inégalité et empêche ceux qui ne sont pas propriétaires de le devenir. Elle est le droit de priver les autres ! Elle permet de dépouiller les travailleurs. ».

Or, les travailleurs ont besoin des instruments nécessaires à leur travail, et même des fruits de leur travail. La propriété privée nuit au développement de la production, et oriente mal les activités économiques. Dans ce contexte, pour Pierre-Joseph Proudhon, la question devient : comment réformer le régime, de façon à ce que les non-possédants puissent ne plus être exclus du droit d'accéder aux instruments de travail, et que les possédants ne puissent plus exiger l'intérêt annuel. Il répond à cette question de nombreuses façons, qui ne sont cependant pas toujours très convaincantes. S'agit-il véritablement d'un conflit de vues ? De son côté, Karl Marx est allé plus loin. Tout en reconnaissant que Pierre-Joseph Proudhon se range parmi les premiers de son époque à avoir soulevé les bonnes questions, il le relit et le critique. « Sa première œuvre *Qu'est-ce que la propriété ?* est sans conteste la meilleure. Elle fait époque, si ce n'est par la nouveauté du contenu, du moins par la manière neuve et hardie de dire des choses connues », observe-t-il ainsi. Mais, dès le départ, il lui fait le reproche de s'être enlisé dans une sorte d'économisme, sans entrevoir le fait que la propriété est un problème global de chaque régime de société.

« A chaque époque historique la propriété s'est développée différemment et dans une série de rapports sociaux entièrement différents », les rapports sociaux étant le reflet des stratifications de la société. Karl Marx poursuit son examen des écrits de Proudhon en contestant le fait qu'« ainsi définir la propriété bourgeoise n'est autre chose que faire l'exposé de tous les rapports sociaux de la production bourgeoise. Vouloir donner une définition de la propriété, comme un rapport indépendant, d'une catégorie à part, d'une idée abstraite et éternelle, ce n'est peut être qu'une illusion...».

Chaque régime a ses propres contraintes auxquelles rien n'échappe, la place et le 3 Réflexions inspirées de PROUDHON Pierre-Joseph, *Qu'est que la propriété ?* ou *Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, premier mémoire, publié pour la première fois en 1840, Garnier-Flammarion, Paris, 1966 et de MARX Karl, *Die Heilige Familie oder Kritik der kritischen Kritik gegen Bruno Bauer und Konsorten*, rédigé en allemand avec F. Engels en 1844, et *Misère de la philosophie*, réponse à la *Philosophie de la Misère* de M. Proudhon, rédigé en français en 1845, Editions sociales, 1977, Paris. 4 Donc avant 1789. 3 statut de la propriété non plus évidemment.

Il est erroné, selon Karl Marx, d'affirmer que l'inégalité des possessions soit inévitablement et in abstracto liée à un système social en vigueur à un moment donné, et que l'origine de la propriété réside « dans des considérations de psychologie et de morale », ainsi que le prétend Pierre-Joseph Proudhon. La seconde critique vise justement la tendance de Pierre-Joseph Proudhon à moraliser le problème de l'inégalité au lieu de pousser l'analyse plus loin. En effet, selon Karl Marx, chaque régime connaît historiquement une division du travail bien particulière. « Ces diverses formes de la division du travail devinrent autant de bases d'organisation sociale ». Cependant, « l'accumulation et la concentration d'instruments et de travailleurs précéda le développement de la division du travail », autrement dit la propriété des moyens de production s'imposa dans les divers régimes.

A travers une division du travail donnée, les moyens de production et les travailleurs impliqués se révèlent inséparables. Le propriétaire des premiers « arrache aux travailleurs tout excédent de leur production » par rapport aux coûts de cette dernière. La troisième attaque semble être la plus fondamentale et consiste à dénoncer le manque de réalisme de Pierre-Joseph Proudhon, en ce qu'il ne reconnaît pas le rôle des pratiques humaines dans les diverses sociétés et tout au long de l'histoire. Selon Marx, il méconnaît également le caractère inhérent des inégalités à ces sociétés et la forme de propriété qui en résulte. Toute propriété ne devient pas nécessairement capital. Telle ou telle propriété, « tant qu'elle n'est pas exploitée comme moyen de production, n'est pas un capital ».

Le capital survient comme résultat « des rapports sociaux dans lesquels l'exploitation se fait ». « Les rapports de propriété antiques avaient été remplacés par la propriété féodale, celle-ci par la propriété bourgeoise », conformément aux exigences de chaque régime. Et Karl Marx de conclure que « les notions juridiques du bourgeois sur le vol s'appliquent tout aussi bien à ses profits honnêtes ». Il s'agit donc de supprimer le capital en le rendant à la société. Qu'en retenir ? Il est intéressant d'observer que, dans l'analyse de la propriété, Karl Marx paraît bien plus réaliste que Pierre-Joseph Proudhon. L'un favorise une explication riche et complexe, alors que l'autre semble trop réducteur en privilégiant des causalités simplistes. Cependant, certains préféreraient le réformisme apparemment bon enfant de Pierre-Joseph Proudhon à la hardiesse déclarée de Karl Marx.

On peut retenir de cette brève analyse que, comme toute chose dans notre vie, le statut et la portée de la propriété relèvent de la société dans laquelle nous vivons. Si « la propriété c'est le vol » dans certaines circonstances, nous sommes concernés, voire responsables. Bien entendu, il en est de même dans tous les usages de la propriété. A travers l'Europe, la social-démocratie s'est inspirée de la vision de Pierre-Joseph Proudhon, tandis que les communistes se sont fondés sur celle de Karl Marx. Quoi qu'il en soit, l'accès à la propriété demeure concrètement un problème majeur dans un monde où, pour ne citer que cet exemple, les multinationales procèdent massivement à l'achat de terres agricoles.

Le chrétien considèrera que le bien commun l'emporte toujours sur le bien ou le capital privé, sur le moyen éventuel du vol. Il en est en tout cas ainsi s'agissant de l'égalité des fortunes et des revenus, ou de l'élimination du profit usurpé. Pour le chrétien, la destination universelle des biens s'oppose à toute appropriation de biens lorsque celui-ci devient capital privé. La 4^e propriété légitime se limitera à des biens destinés à l'usage associatif⁵ ou personnel⁶. Toujours d'après lui, confondre cette propriété légitime avec le capital est enfin abusif et contribue à masquer la réalité du capitalisme : l'exploitation de l'homme par l'homme. En tant que tel, il se révèle comme source de violence que Pax Christi Wallonie-Bruxelles rejette résolument.